

cactæ, *Echinocactæ*, *Cereastreæ*, je crois qu'il ne faut pas se hâter de modifier ce qui a été fait, qu'il faut modifier le caractère de la première tribu en substituant *ovaire immergé ou émergent* aux mots *ovaire immergé dès le principe*, et conserver ce qui a été fait, comme un canevas sur lequel viendront se ranger nos observations ultérieures, qui détermineront probablement une nouvelle classification.

C'est l'étude dont je m'occupe et qui fera le sujet d'une prochaine note.

DE LA NÉCESSITÉ DE DISTINGUER DEUX SORTES D'OVAIRES, LES OVAIRES PLEINS
ET LES OVAIRES CREUX, par **M. D. CLOS.**

(Toulouse, août 1854.)

Les auteurs de traités généraux sur la Botanique professent que toujours l'ovaire est creux au début, offrant une ou plusieurs loges ; on s'est même autorisé de ce caractère pour établir une distinction absolue entre les ovaires et les archégonés ou représentants d'ovaires chez les *Æthéogames* (1), ces archégonés étant toujours pleins à l'origine. Plusieurs faits s'élèvent contre cette déduction, et prouvent que l'on doit admettre dans les Phanérogames deux sortes d'ovaires : les ovaires primitivement creux, les ovaires primitivement pleins ; mais il faut bien le reconnaître, ces derniers sont en très petit nombre.

Dès 1839, M. Decaisne s'exprimait ainsi dans son très beau mémoire sur le Gui, p. 22 : « Quelque soin, quelque délicatesse que l'on apporte dans la dissection de l'ovaire, on le trouve toujours d'un tissu homogène et sans la moindre apparence de cavité intérieure que l'on puisse comparer à une loge. » (Voir aussi la planche II, fig. 3, qui accompagne ce mémoire.) En 1847, je constatais un fait analogue dans le genre *Lepidoceras* appartenant, comme le Gui, à la famille des Loranthacées : *Ovarium in flore juniore oblongo-obconicum, læve, FARCTUM, rarius subexcavatum, exovulatum* (*Flora Chilena*, III, p. 163).

Le *Rafflesia* offre encore une disposition du même genre ; mais c'est une plante si exceptionnelle, à tous égards, qu'on ne doit guère la faire entrer, sous ce rapport, en ligne de compte. En ce qui concerne les deux Loranthacées précitées, on pouvait attribuer quelque part dans la production de ce phénomène, à la soudure du calice avec l'ovaire. Mais cette objection ne saurait s'appliquer au *Flacourtia*, dont les espèces ont l'ovaire parfaitement libre, et cependant toujours plein à l'origine, se creusant bientôt de deux

(1) Il nous semble qu'aujourd'hui, grâce à la découverte d'organes sexuels et d'une sorte de fécondation, chez la plupart des plantes appelées par Linné *Cryptogames*, le nom d'*Æthéogames* (c'est-à-dire à noces insolites), proposé par Palisot de Beauvois, serait préférable au premier.

cercles de cavités superposées destinées à loger les ovules (1). Voilà donc plusieurs cas bien avérés d'ovaires pleins au début; ces ovaires seraient-ils de nature purement tigellaire? Cette question nous est suggérée par ce fait que leurs parois ont une structure uniforme: point d'épicarpe, de mésocarpe ou d'endocarpe, mais bien un tissu continu. Cependant, chez plusieurs espèces de *Flacourtia*, la formation des ovules semble imprimer aux parties qui les environnent une activité vitale qui amène le développement de nombreuses couches à l'intérieur des cellules, et les transforme en tissu osseux.

Enfin, une troisième espèce d'ovaires intermédiaire, en quelque sorte, entre les deux premières, est celle d'ovaires primitivement creux, et chez lesquels l'endocarpe prend entre chaque ovule un développement plus ou moins considérable, et leur forme ainsi de petites logettes. Les Lardizaballées ont offert un bel exemple de ce phénomène à M. Decaisne qui en a signalé les diverses modifications (*Arch. du Muséum*, I, p. 176). La science a du reste déjà enregistré plusieurs faits du même genre.

NOTE SUR UNE NOUVELLE ESPÈCE DU GENRE *GALEOPSIS*, par **M. TIMBAL-LAGRAVE**.

(Toulouse, 2 novembre 1854.)

GALEOPSIS FILHOLIANA, NOB. — Plante annuelle; tige de 1 à 2 décimètres, ascendante dressée, non gonflée sous les nœuds, pubescente avec quelques poils glanduleux sous les rameaux; feuilles opposées, lancéolées, pubescentes ou hérissées, insensiblement atténuées en pétiole court, régulièrement dentées aux trois quarts supérieurs, dents arrondies au sommet, *décurrentes* sur le limbe; feuilles florales comme les caulinaires, mais plus étroites, réfléchies après l'anthèse; bractées linéaires-lancéolées, subulées, épineuses, *égalant le calice* (au moins les extérieures); calice non visqueux, à nervures saillantes, strié, couvert dans sa jeunesse de quelques poils appliqués et de poils plus longs terminés par une glande noire, *tube très élargi à la gorge à la maturité*, dents subulées, terminées par une *épine blanchâtre très longue*, égales, si ce n'est l'inférieure qui est un peu plus courte; corolle *petite*, hérissée et pubescente en dehors, tube droit, une

(1) Cette conformation de l'ovaire, bien que semblable en apparence à celle du fruit (balauste) du Grenadier (*Punica Granatum*, L.), en diffère totalement quant au mode de formation. Dans les deux, il y a sans doute un double rang de loges superposées; mais dans le Grenadier, d'après l'observation de M. Lindley (*Nat. syst.*, p. 44), confirmée depuis par MM. Le Maout, Payer, Lestiboudois, cette organisation résulte de l'existence primitive d'un double rang de carpelles dont l'extérieur a chevauché sur le supérieur, tandis que le phénomène est tout autre, on vient de le voir, dans les *Flacourtia*. Les fruits lomentacés, et ceux dans lesquels se forment de fausses cloisons transversales, constituent un troisième ordre de fruits à loges superposées.